



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P O Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتاريه
ص ب ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN**

Secretariat
B P 3243

اديس ابابا .* Addis Ababa

CONSEIL DES MINISTRES
Vingt-et-Unième Session Ordinaire
Addis-Abéba, Mai 1973

CM/525

PROGRAMME DE L'OUA
POUR L'ETABLISSEMENT DE CENTRES INTERAFRICAINS
DE FORMATION ET DE RECHERCHE

(Rapport d'Activités)



CM/0525
MICROFICHE

PROGRAMME DE L'OUA
POUR L'ETABLISSEMENT DE CENTRES INTERAFRICAINS
DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Rapport d'Activités

1. Deux des décisions prises par la vingtième session ordinaire du Conseil des Ministres en février 1973 nous ont rapproché du jour où l'OUA et l'Afrique seront témoins de la construction et de la mise en marche en Afrique, du premier Centre de formation et de recherche envisagé par l'OUA. Le Conseil des ministres a décidé, dans la décision CM/Déc. 238 (XX).

- "a) d'adopter le projet-plan pour ce centre, contenu dans le document SC/EDC/2, et
- b) d'adopter la recommandation des experts africains qui ont élaboré le projet-plan, tendant à situer le Centre de l'OUA pour les sciences de la terre à Nairobi (Kenya)".

Il convient de rappeler que le Centre interafricain de formation et de recherche dans le domaine des sciences de la terre (géologie, minéralogie etc.), est l'un des centres que l'OUA a décidé de créer en Afrique, les centres prévus étant actuellement au nombre de dix à savoir les Centres pour la science et la technique appliquées, les sciences et la technique de l'alimentation et de la nutrition, les ressources hydrographiques, les sciences et la technologie maritimes, la médecine et la pharmacologie humaines, la science vétérinaire, la climatologie et la météorologie, les sciences de base et les sciences sociales. Le Centre des sciences de la terre a été choisi comme projet pilote pour l'ensemble du programme et les décisions mentionnées ci-dessus ouvrent la voie au passage du niveau théorique au niveau pratique.

2. Le plan de projet du Centre des sciences de la terre, était prévu pour 300 étudiants devant suivre au centre même, des cours de brève ou de longue durée de niveau supérieur ou intermédiaire. Le Centre offrirait également, moyennant une rétribution, des services techniques de niveau supérieur aux Etats membres; ces services comprendraient des analyses de roches et de minéraux, l'analyse de minerai, la prospection de métaux ou de minéraux d'un intérêt industriel, ou la préparation et la reproduction de cartes - pour ne mentionner que quelques uns des services techniques figurant sur la liste. Des moyens d'études et de recherche seraient prévus à l'usage du centre même et des chercheurs venant des Etats membres. Ces services (formation, assistance technique et moyens d'études et de recherche) visent à compléter ceux dont disposent les Etats membres dans leurs universités ou leurs instituts de recherche nationaux. Ce centre ne sera affilié à aucune université et, sera, prévoit-on, dirigé uniquement par des Africains, qui utiliseront l'anglais et le français comme langues d'enseignement.

3. En ce qui concerne le Centre pour les sciences et la technique de l'alimentation et de la nutrition, qui a été envisagé, les quatre experts nommés par l'OUA pour élaborer un plan de projet préliminaire pour ce Centre, se sont rencontrés à Addis-Abéba en décembre 1972. Les questionnaires qu'ils ont approuvés et qui doivent permettre en partie de procéder au rassemblement de données et de renseignements, ont déjà été renvoyés aux Etats membres, aux universités et aux instituts de recherche africains pour qu'ils les remplissent. Selon les instructions des experts, des demandes de renseignements ont également été adressées à certains instituts non africains, ces demandes portant sur leur expérience dans le domaine des sciences et de la technique de l'alimentation et de la nutrition. On suppose que d'ici juin 1973, des réponses de ces différentes sources seront parvenues au Secrétariat pour lui permettre de transmettre aux experts les données et renseignements disponibles. On prévoit qu'en septembre 1973 les quatre experts iront

visiter des pays africains choisis comme échantillon représentatif des États membres de l'OUA, afin d'y rassembler des informations sur la situation et les besoins locaux dans le domaine des sciences et de la technique de l'alimentation et de la nutrition. Il est prévu que les experts présenteront leur plan préliminaire à la troisième session de la Commission de l'éducation, de la science, de la culture et de la santé, qui doit se tenir en décembre 1973. Le Comité exécutif examinera également ce plan de projet préliminaire, avant que ce dernier ne soit présenté pour examen au Conseil des Ministres.

4. En conformité avec des dispositions antérieures tendant à maximiser les bénéfices et à éviter la duplication des efforts, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est censée s'occuper de la création de centres pour la science et la technique appliquées en Afrique - l'une des dix disciplines envisagées. Plusieurs réunions d'experts ont été organisées par la CEA dans ce domaine. Bien qu'il s'agisse d'un programme de l'OUA, la CEA l'envisage de manière légèrement différente. La CEA a constitué un groupe de consultants africains et non-africains chargé de l'assister sur ce point. L'OUA, par contre, a uniquement recours à des experts africains. En outre, la CEA estime qu'il serait utile de promouvoir l'expansion de certaines universités nationales qui pourraient alors accueillir des ressortissants d'autres pays africains. De son côté, l'OUA envisage la création d'un Centre interafricain (et par conséquent international) qui aurait pour tâche d'assurer la formation, les services techniques, la recherche et le développement requis. En raison de ces différences, le Comité exécutif, appuyé par les organes politiques de l'OUA a décidé que l'Organisation devait procéder à la création d'un ou de plusieurs centres pour la science et la technique appliquées comme elle procède actuellement à la création d'un centre pour les sciences et la technique de l'alimentation et de la nutrition. La CEA serait consultée et priée de participer au projet lorsqu'un plan de projet



aura été élaboré afin d'être présenté pour examen aux organes politiques de l'OUA. Cette coopération avec la CEA a pour but d'éviter un double emploi et de tirer le maximum d'avantages pour les tâches à accomplir de l'utilisation judicieuse des ressources et des efforts déployés. Le Secrétariat sera à même de prendre des mesures relatives au Centre pour la science et la technique appliquées, lorsque le plan de projet concernant le Centre pour les sciences et la technique de l'alimentation et de la nutrition sera terminé.

L'exploration scientifique, l'implantation et la mise en valeur des immenses ressources naturelles que possèdent les Etats membres nécessitent un personnel qualifié suffisant de niveau supérieur et intermédiaire, qui dispose de moyens d'études et de recherche ainsi que d'autres moyens scientifiques et qui puisse faire "démarrer" le Centre de façon à apporter une contribution utile au développement global accéléré des Etats membres. Avec la création des centres de formation et de recherche envisagés par l'OUA, des moyens et services précieux seront mis à la disposition des Etats membres pour compléter leurs efforts dans ce domaine, et il ne sera plus nécessaire, dans la plupart des cas, de chercher hors d'Afrique des services techniques et scientifiques de niveau supérieur. En outre, "l'exode des cerveaux" qui résulte du manque de moyens de formation et de recherche de caractère compliqué n'aura plus aucune justification. La mise en marche des Centres de formation et de recherche envisagés par l'OUA devrait donc engendrer dans une certaine mesure, l'indépendance de tous les pays africains dans le domaine de la formation, de la recherche et des services scientifiques.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1973-05

Progress Report on the OAU Programme to establish inter African Centres for training and research in Africa

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/7877>

Downloaded from African Union Common Repository